

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 20 (1993)
Heft: 3

Artikel: La lente marche des femmes pour le pouvoir politique : "Faites place, Messieurs!"
Autor: Cossy, Catherine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912560>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La lente marche des femmes pour le pouvoir politique

«Faites place, Messieurs!»

Plus de 20 ans après l'introduction du suffrage féminin, l'un des sept sièges du Conseil fédéral est à nouveau occupé par une femme. L'arrivée de la socialiste Ruth Dreifuss à la plus haute charge de l'Etat représente un tournant dans la lente marche des femmes pour le pouvoir politique. Car pour la première fois, leur avance a pris un coup d'accélérateur.



Christiane Brunner félicite Ruth Dreifuss, sa «sœur jumelle en politique», pour son élection au Conseil fédéral. (Photo: Keystone)

L'émotion suscitée, le 3 mars 1993, par la non-élection de Christiane Brunner, candidate officielle et unique du parti socialiste, a surpris tous les partis, y compris les socialistes eux-

Catherine Cossy

mêmes. En une semaine, avant que le Neuchâtelois Francis Matthey ne renonce à sa charge, ouvrant la voie à Ruth Dreifuss, des milliers de femmes de tous âges sont descendues dans la rue pour réclamer l'élection d'une des leurs au gouvernement. Du jamais vu en Suisse où les grandes mobilisations pour les causes féminines sont rares.

Du jamais vu

Et le mouvement continue. Non pas dans la rue, mais dans les urnes. L'éviction de Christiane Brunner, une politicienne en qui de nombreuses habitantes du pays se sont reconnues en raison de son parler direct et d'une biographie

riche en rebondissements, a provoqué un sursaut auprès des électrices. Alors que ces dernières années la part des députées dans les Parlements cantonaux n'augmentait que lentement, «l'effet Brunner» a bousculé ce train-train lors des élections qui ont suivi le 10 mars.

C'est à Soleure que la progression des élues a été la plus spectaculaire, passant de 10 à 35%. En Argovie également, la députation féminine a fait un bond de 19,5 à 31,5%, tout comme à Neuchâtel, de 14 à 28%. Du jamais vu non plus en Suisse, où les stratégies politiques prêchaient la patience, demandant aux femmes, qui n'ont le droit de vote «que» depuis 1971, d'attendre que le temps fasse son œuvre pour rattraper l'avance de leurs collègues masculins.

Petits pas

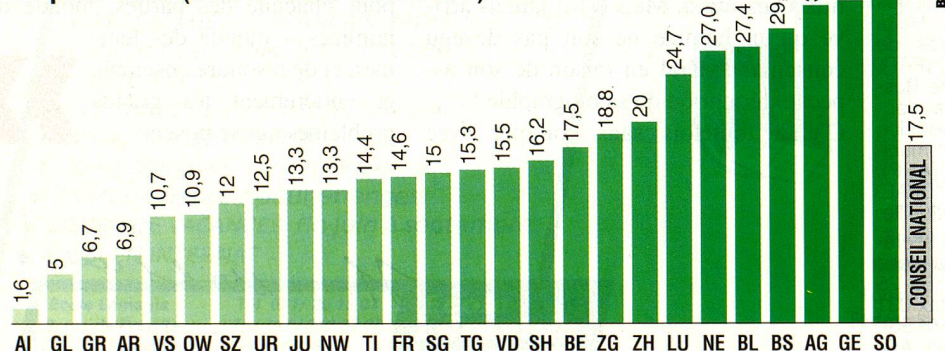
Depuis qu'elles ont obtenu l'égalité civique, les femmes ont entrepris de gravir péniblement les échelons du pouvoir politique. Mais elles restent presque

sans exception sous-représentées dans toutes les instances, fédérales, cantonales et communales. Actuellement, elles occupent 35 des 200 sièges du Conseil national et quatre des 46 au Conseil des Etats, soit au total un pourcentage de 15,8%. Au Conseil national, les socialistes sont les plus nombreuses (12), suivies des écologistes (8) et des radicales (5). Seules cinq femmes romandes siègent à Berne. Dans les parlements cantonaux, la proportion des femmes ne dépasse la barre des 30% que dans trois cantons, Soleure, Genève et Argovie (voir graphique). Il faut encore rappeler que les citoyennes d'Appenzell Rhodes extérieures ont dû attendre jusqu'en 1990 pour être admises à la traditionnelle Landsgemeinde, leurs sœurs des Rhodes intérieures même jusqu'en 1991.

En nombre, la majorité des élues dans les parlements cantonaux appartiennent au parti socialiste, avec 196 mandats (35%) dans tous les parlements cantonaux, puis au parti radical, avec 109 mandats (14%) et le parti démocrate-chrétien, avec 91 mandats (7,5%). Mais proportionnellement, la palme revient au parti écologiste, dont plus de la moitié des sièges sont détenus par des femmes, puis à l'Alliance des Indépendants, avec 40% de mandats féminins.

Dans les exécutifs cantonaux, la situation est encore pire. Seuls neuf cantons ont entrouvert la porte de leur gouvernement aux femmes avec chacun une seule représentante, les autres sont res-

Proportion des femmes dans les parlements cantonaux, en pour-cent (état à la fin avril 1993)



«Les femmes au pouvoir» dans la ville fédérale

Berne prend un double tournant

Depuis le 2 mai 1993, Berne est la première ville de Suisse à posséder une majorité de femmes au sein de son exécutif: des sept membres du Conseil municipal, quatre sont des femmes. Les électrices et électeurs de la ville fédérale ont ainsi anticipé du même coup sur les événements du début mars. En effet, lors des élections au Parlement de la ville du 6 décembre 1992, la proportion des femmes a atteint 42,5 pour cent, ce qui constitue un record. Il s'agit donc bien d'un double tournant.

Il a cependant fallu que deux hommes démissionnent pour qu'une quatrième femme puisse entrer au Conseil municipal en plus des trois femmes élues en décembre: tout d'abord, Josef Bosshard (PDC), qui avait été réélu, a démissionné, fâché qu'on lui ait attribué un autre dicastère pour le punir, en quelque sorte, d'avoir fait cavalier seul lors de l'élection du président de la ville. Puis l'UDC a été contrainte d'in-

viter un premier candidat à la succession à donner sa démission pour avoir fait une entorse à la vérité, avant de mettre sur la liste Ursula Begert.

Il ne faut cependant pas considérer que cette paysanne et laborantine est un pis-aller; en effet, on estime généralement qu'elle est une politicienne compétente; en outre, elle est plus connue que son rival du même parti. Avec Therese Frösch (alliance verte), Theres Giger (PRD) et Joy Matter («Junges Bern»), elle devra maintenant prouver qu'en politique, les femmes peuvent faire leurs preuves aussi bien que les hommes. Après que l'histoire de la ville ait été dominée

par les hommes pendant 800 ans, cela ne sera certainement pas du gâteau!

Ces quatre femmes, qui viennent de milieux et de professions très variés, doivent aussi leur succès électoral à plusieurs pionnières de la cause féminine: par exemple à la première conseillère municipale de Berne, Ruth Imobersteg Geiser, qui a dû subir plusieurs campagnes peu propres, ou à Gret Haller, directrice des écoles, qui n'a pas été réélue parce que beaucoup la considéraient comme trop «engagée». Si les femmes ont pris le pouvoir à Berne, cela est aussi dû à une liste commune du camp rouge/vert, qui fournit traditionnellement davantage de femmes à la politique que le camp bourgeois et qui, avec quatre sièges, possède maintenant la majorité au sein du Conseil municipal.

René Lenzin

La première municipalité d'une ville suisse avec une majorité de femmes (de gauche à droite): Kurt Wasserfallen, Therese Frösch, Theres Giger, Klaus Baumgartner (président de la ville), Ursula Begert, Joy Matter, Alfred Neukomm. (Photo: adv)



tés des bastions exclusivement masculins. Zurich a montré l'exemple en 1983 avec Hedi Lang, Berne, Lucerne, Schwyz, Fribourg, Soleure, Obwald, Bâle-ville et Argovie ont suivi. Seul rayon de soleil dans ce sombre palmarès: la ville de Berne, depuis le mois de mai, est dirigée par une majorité de femmes (voir encadré).

Les quotas font peur

Toutes les tentatives d'accélérer le mouvement n'avaient jusqu'à maintenant donné que peu de résultats. Des mesures préférentielles visant à donner aux femmes un coup de pouce pour rattraper les hommes n'ont pas la cote: jugée trop extrémiste, la règle des quotas, consistant à réserver une part des sièges aux femmes, n'a pas trouvé grâce devant le Conseil national en janvier 1992. Deux

initiatives populaires, lancées en 1990 et visant à garantir une représentation féminine d'au moins 40% au sein des autorités fédérales, cantonales et communales, n'ont jamais abouti. Suite aux événements de mars dernier, le parlement devra à nouveau se prononcer sur les quotas.

Lors des dernières élections fédérales en 1991, le PS et les écologistes ont présenté dans certains cantons alémaniques et à Genève des listes composées uniquement de femmes: elles ont en général joué leur rôle de focalisation et permis à une poignée de politiciennes de faire le saut à Berne. Mais le raz de marée espéré n'a pas eu lieu. De 34 élues (13,8%) au total en 1987, elles n'étaient que cinq de plus quatre ans plus tard, soit une progression de 2%. De quoi faire mentir le volumineux rapport que la Commission fédérale pour les ques-

tions féminines avait publié en vue des élections fédérales de 1991 et intitulé «Prenez place, Madame». Elle y faisait notamment le tour de divers moyens d'améliorer la représentativité féminine aux Chambres fédérales.

Poussés vers la sortie

Mais en ce début d'année 1993, c'est une autre maxime qui semble faire recette: «Faites place, Messieurs». Il ne suffit pas en effet d'exhorter les femmes à participer au jeu politique si c'est seulement pour faire de la figuration. Les femmes massées devant le Palais fédéral le 10 mars dernier l'ont rappelé aux parlementaires: il n'y a aucune raison de continuer à exclure plus de la moitié de la population de l'exercice du pouvoir au plus haut niveau. L'élection, après bien des péripéties, de

Ruth Dreifuss au Conseil fédéral, marque là un tournant d'importance. Francis Matthey en a fait l'expérience à ses dépens. Indépendamment de ses réelles qualités, un homme a dû renoncer à occuper la plus haute charge de l'Etat pour laquelle il se sentait prédestiné, cédant son fauteuil à une consœur.

Le fait que, dans un premier temps, la majorité des parlementaires fédéraux n'aient pas vu d'objection à reconduire un gouvernement fédéral exclusivement masculin a servi de détonateur. Prenant conscience de leur pouvoir, des élec-

teurs ont de bonnes chances de prendre sa place.

Le nombre des mandats n'est pas extensible et tout siège convoité par une politicienne est encore, dans la majeure partie des cas, occupé par un homme. Si le mouvement allumé par Christiane Brunner maintient sa flamme, les farouches opposants à la règle des quotas risquent peut-être d'y retrouver goût; pour garantir une représentation équitable des hommes dans les instances politiques. ■



Les femmes qui se lancent à faire carrière sont prises entre deux fronts: soit elles ne parviennent pas à s'imposer au travail, soit – si elles y réussissent – elles ne restent pas de vraies femmes.
(Photos: Keystone)

trices, mais certainement aussi des électeurs, se sont empressés de jouer du crayon lors du renouvellement des parlements d'Argovie, Soleure et Neuchâtel. Biffés sans pitié, des élus se sont retrouvés sur la touche, même ceux qui étaient connus pour leurs prises de position en faveur de l'égalité entre les sexes. A Genève, lors des préparatifs des élections cantonales de cet automne, le conseiller d'Etat socialiste Christian Grobet, en place depuis douze ans, n'a pas obtenu de son parti une dérogation l'autorisant à siéger encore quatre ans. Une femme, Micheline Calmy-Rey, actuellement présidente du Grand conseil,

Interview

Difficile égalité

Entretien avec Claudia Kaufmann, chef du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes.

«Revue Suisse»: Madame Kaufmann, d'emblée une question cruciale: qu'en est-il de l'égalité des salaires en Suisse?

Claudia Kaufmann: En moyenne, on constate encore chez nous une différence d'environ 30% entre les salaires des hommes et ceux des femmes. Il n'existe malheureusement pas (encore) en Suisse une politique active pour l'égalité des salaires. Si l'on pense... depuis l'acceptation de l'article sur l'égalité en 1981, il n'y a eu en tout que 15 recours en matière salariale devant les tribunaux et les

partenaires sociaux n'ont pas encore pris suffisamment au sérieux, jusqu'à présent, leur responsabilité à cet égard lors de la négociation de contrats collectifs. Une loi sur l'égalité est actuellement en cours d'examen au Parlement, mais un tel acte existe depuis longtemps dans d'autres pays européens. Nous espérons que les règles énoncées ne seront pas grignotées!

Pas assez de c

Votre salaire suffit-il à couvrir tous vos besoins importants? Votre travail vous donne-t-il satisfaction? Pouvez-vous participer aux décisions sur ce que vous faites et par quels moyens? Pouvez-vous placer sans difficulté vos enfants à la crèche, au jardin d'enfants ou dans une école-garderie? Avez-vous assez de loisirs, de vacances, de congé-maternité? Le harcèlement sexuel sur le lieu de travail est-il pour vous inimaginable? Votre rente suffira-t-elle pour vous garantir une retraite agréable? Votre employeur vous offre-t-il des possibilités intéressantes de perfectionnement professionnel? Dans l'entreprise, avez-vous partout une situation égale à celle des hommes?

Autant de questions qu'une femme peut avoir à se poser dans la vie professionnelle, autant de problèmes qu'elle peut avoir à résoudre si elle veut s'épanouir professionnellement.

Le (faux) départ

Exercer une profession fait à l'évidence toujours plus partie du plan de vie d'une femme; c'est même très précisément la condition primordiale de son indépendance. Et pourtant il n'est pas si évident que la femme puisse avoir le choix s'agissant d'acquérir une formation qualifiée et donc d'avoir un métier qui

partenaires sociaux n'ont pas encore pris suffisamment au sérieux, jusqu'à présent, leur responsabilité à cet égard lors de la négociation de contrats collectifs. Une loi sur l'égalité est actuellement en cours d'examen au Parlement, mais un tel acte existe depuis longtemps dans d'autres pays européens. Nous espérons que les règles énoncées ne seront pas grignotées!

Et l'égalité des chances?

L'égalité des salaires ne peut pas exister sans l'égalité des chances. Si nous regardons de nouveau ce qui se passe dans d'autres pays, on constate que ceux qui enregistrent de bons résultats sont ceux qui poursuivent une solide politique en faveur de l'égalité des chances en prenant un vaste éventail de mesures – allant du droit fiscal aux assurances sociales, en passant par les structures d'accueil pour les enfants. Là aussi, il reste encore beaucoup à faire en Suisse.